

SICAV SECURITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31-12-2011

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-12-2011

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2011 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-2011, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

Tunis, le 27 janvier 2012

SICAV SECURITY
BILAN ARRETE au 31-12-2011
(exprimé en dinar Tunisien)

		31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
AC1 -	Portefeuille titres	852 293	950 165
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1 178 828	306 324
	Obligations et valeurs assimilées	3.2 673 465	643 841
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités	216 971	308 208
	Placements monétaires	3.4 180 438	301 210
	Disponibilités	36 533	6 998
AC4 -	Autres actifs	564	0
Total Actif		1 069 828	1 258 373
PASSIF			
PA1 -	Opérateurs créditeurs	1 067	1 335
PA2 -	Autres créditeurs divers	311	326
Total Passif		1 378	1 661
ACTIF NET			
CP1 -	Capital	3.6 1 043 212	1 228 167
CP2 -	Sommes distribuables	25 238	28 546
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	50	56
	Sommes distribuables de l'exercice	25 188	28 490
Actif Net		1 068 450	1 256 713
Total Passif et Actif Net		1 069 828	1 258 373

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-2011 au 31-12-2011
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le 31-12-11	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Exercice clos le 31-12-10
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.3	7 438	33 742	7 504	40 944
Dividendes		-	5 376	-	13 534
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 438	28 366	7 504	27 410
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.5	1 245	7 115	3 028	9 860
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		8 683	40 857	10 532	50 804
CH1 - Charges de gestion des placements	3.7	(3 202)	(13 053)	(4 158)	(16 936)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		5 481	27 804	6 374	33 868
CH2 - Autres charges	3.8	(389)	(1 358)	(673)	(2 029)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 092	26 446	5 701	31 838
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(5 082)	(1 258)	(5 442)	(3 349)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		10	25 188	259	28 490
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 082	1 258	5 442	3 349
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		(32 856)	(77 753)	(184 457)	(125 207)
Frais de négociation		(254)	(428)	(845)	(1 367)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		47 863	68 741	135 465	218 915
RESULTAT NET DE LA PERIODE		19 845	17 006	(44 135)	124 180

SICAV SECURITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-10-2011 au 31-12-2011

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le le 31-12-11	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Exercice clos le le 31-12-10
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	19 845	17 006	(44 135)	124 181
Résultat d'exploitation	5 092	26 446	5 701	31 838
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(32 856)	(77 753)	(184 457)	(125 207)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	47 863	68 741	135 465	218 915
Frais de négociation de titres	(254)	(428)	(845)	(1 367)
AN2 - Distribution de dividendes	-	(23 163)	-	(29 145)
AN3 - Transactions sur le capital	(257 948)	(182 106)	(268 731)	(56 379)
a / Souscriptions	34 574	771 490	79 960	1 766 826
Capital	34 261	777 960	73 126	1 672 362
Régularisation des sommes non distribuables	(442)	(19 734)	5 114	63 854
Régularisation des sommes distribuables	755	13 264	1 720	30 609
b / Rachats	(292 522)	(953 596)	(348 692)	(1 823 205)
Capital	(292 950)	(951 068)	(317 679)	(1 707 938)
Régularisation des sommes non distribuables	6 277	17 328	(23 837)	(81 555)
Régularisation des sommes distribuables	(5 849)	(19 856)	(7 175)	(33 713)
Variation de l'actif net	(238 103)	(188 263)	(312 867)	38 656
AN4 - Actif net				
Début de période	1 306 553	1 256 713	1 569 579	1 218 057
Fin de période	1 068 450	1 068 450	1 256 713	1 256 713
AN5 - Nombre d'actions				
Début de période	81 215	75 970	92 076	78 313
Fin de période	65 223	65 223	75 970	75 970
Valeur liquidative	16,381	16,381	16,542	16,542
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	7,23%	1,29%	-11,75%	8,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2011

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2011 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-12-2011 un montant de 178 828 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% de l'actif net
Premier marché	7 975	51 364	136 004	12,73%
Banque de Tunisie	2 300	5 521	24 626	2,30%
ENNAKL	2 000	21 400	19 176	1,79%
Magasin Général	175	6 181	23 706	2,22%
Monoprix	1 500	6 111	42 474	3,98%
SFBT	2 000	12 151	26 022	2,44%
Titres OPCVM	411	42 911	42 824	4,01%
CAP OBLIG SICAV	411	42 911	42 824	4,01%
Total	8 386	94 275	178 828	16,74%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-12-2011 un montant de 673 465 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% de l'actif net
Emprunts des sociétés :	7 900	563 000	574 047	53,73%
AIL 2008	1 000	40 000	40 529	3,79%
ATL 2009/3	600	36 000	36 008	3,37%
ATL 2006/1	500	20 000	20 568	1,93%
Attijari Leasing 2009	1 000	100 000	104 110	9,74%
CHO COMPANY 2009	600	60 000	60 007	5,62%
CIL 2008/1	500	20 000	20 355	1,91%
CIL 2010/1	1 000	80 000	81 423	7,62%
HL 2010/1	1 300	104 000	106 351	9,95%
TL 2007-1	400	8 000	8 006	0,75%
UIB 2009/1	500	45 000	45 967	4,30%
UIB 2011/1	500	50 000	50 722	4,75%
Emprunts d'état :	100	95 850	99 418	9,30%
BTA 5,5% MARS 2011	100	95 850	99 418	9,30%
Total	8 000	658 850	673 465	63,03%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 7 438 TND pour la période allant du 01-10-2011 au 31-12-2011 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2011 au 31-12-2011	Exercice clos le 31-12-2011	Période du 01-10-2010 au 31-12-2010	Exercice clos le 31-12-2010
Revenus des actions (dividendes)	0	5 376	0	13 534
Revenus des obligations et valeurs assimilées	7 438	28 366	7 504	27 410
Total	7 438	33 742	7 504	40 944

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-12-2011 à 180 438 TND et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% de l'actif net
Placement à terme	180	180 000	180 438	16,89%
Total	180	180 000	180 438	16,89%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 1 245 TND pour la période allant du 01-10-2011 au 31-12-2011 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du quatrième trimestre 2011 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2011 au 31-12-2011	Exercice clos le 31-12-2011	Période du 01-10-2010 au 31-12-2010	Exercice clos le 31-12-2010
Revenus des autres placements	1 245	7 115	3 028	9 860
Total	1 245	7 115	3 028	9 860

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à -238 103 TND et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-238 101
Variation de la part Revenu	-2
Variation de l'Actif Net	-238 103

Les mouvements sur le capital au cours du 4^{ème} trimestre 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 01-10-2011

Montant:	1 313 748
Nombre de titres:	81 215
Nombre d'actionnaires :	71

Souscriptions réalisées

Montant:	34 261
Nombre de titres émis:	2 118
Nombre d'actionnaires nouveaux :	3

Rachats effectués

Montant:	-292 950
Nombre de titres rachetés:	18 110
Nombre d'actionnaires sortant:	2 *

Capital au 31-12-2011

Montant:	1 055 058
Nombre de titres:	65 223
Nombre d'actionnaires :	72

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2011. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2011 au 31-12-2011).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 055 058
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	-77 753
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	68 741
Frais de négociation	-428
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-2 406
Capital au 31-12-2011	1 043 212

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01-10-2011 au 31-12-2011 est de 3 202 TND.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.